

Développement régional

traduit ce principe. Il traduit la nouvelle façon dont le gouvernement voit le développement régional.

La loi charge le ministre de diriger et de coordonner les efforts déployés par le gouvernement du Canada en vue de coopérer avec les provinces de l'Ouest canadien, ainsi qu'avec les associations professionnelles et syndicales et les autres organismes publics ou privés, au développement et à la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

La loi parle aussi de la nécessité de mettre à contribution les gens de l'Ouest, leurs opinions, leur expérience et leur sagesse, dans l'élaboration de la politique.

Le ministre doit veiller à ce que la contribution la plus importante du programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien consiste à faire participer les gens de l'Ouest à l'élaboration de la politique fédérale de développement économique. Cet article de la loi garantit aux Canadiens de l'Ouest une voix au chapitre et l'accès au Cabinet. Le climat ainsi créé fait disparaître les antagonismes et favorise la coopération nécessaire entre les provinces et les autres intéressés.

Nous sommes en train de bâtir un pays où les débouchés économiques sont les mêmes pour toutes les régions, et le programme de diversification de l'économie de l'Ouest en est une preuve. La décentralisation du processus décisionnaire avec la certitude que les décisions seront prises dans l'Ouest, constitue la clé du succès de cette initiative. Les consultations avec les ministres provinciaux et les gens de l'Ouest qui ont tant contribué au programme en premier lieu se poursuivront de façon régulière.

Les programmes de développement régional ont toujours souffert de lourdeurs bureaucratiques. Les formalités administratives mettaient plusieurs programmes hors de la portée des intéressés. Le programme de diversification de l'économie de l'Ouest est conçu pour éliminer les tracasseries administratives au lieu d'en créer.

Par exemple, pour participer à un projet de diversification de l'économie de l'Ouest, il n'est nul besoin de remplir une demande compliquée. Il suffit simplement d'envoyer une lettre dans laquelle vous décrivez votre idée de base et la machine se met en marche. Si votre projet implique pour l'économie de l'Ouest un nouveau produit, une nouvelle technologie, de nouveaux marchés, l'amélioration de la productivité ou le remplacement des importations, vous avez de bonnes chances d'être subventionné.

Ces cinq secteurs sont liés l'un à l'autre. Par exemple, un nouveau produit dans l'Ouest signifie souvent une nouvelle technologie, de nouveaux marchés. Le programme vise donc à promouvoir les nouvelles idées qui abondent dans l'Ouest et grâce auxquelles l'Ouest ne dépendra plus autant du secteur traditionnel.

Comme je viens de l'Ouest, je sais qu'il existe de nombreuses, et même d'innombrables façons d'améliorer l'économie de l'Ouest du Canada. Si nous donnons aux gens d'affaires la chance et l'occasion de développer leurs produits, ils sauront profiter de l'énorme potentiel de l'Ouest.

Comme nous formons un gouvernement vraiment national, avec de nombreux députés de l'Ouest, nous avons modifié la méthode traditionnelle visant à appliquer les programmes de développement régional. Le programme de diversification de l'économie de l'Ouest est administré dans l'Ouest et la priorité est toujours accordée aux meilleurs intérêts des habitants de l'Ouest du Canada.

Cette nouvelle stratégie de développement régional a été adoptée par un gouvernement qui comprend l'Ouest et qui s'est engagé à dissiper les craintes des habitants de cette région du pays. En Alberta, partout dans l'Ouest du Canada et le reste du pays, le programme de diversification de l'économie de l'Ouest va bon train. L'Agence pour la région de l'Atlantique fonctionne bien dans les provinces de l'Atlantique. Nous avons donc partout au Canada l'occasion de développer notre potentiel.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Si je prends la parole aujourd'hui, madame la Présidente, c'est pour traiter de la motion très importante et très réfléchie qu'a présentée le député d'Essex-Windsor (M. Langdon). Cette motion est on ne peut plus opportune, étant donné qu'elle survient quelques jours seulement après la présentation du budget vraisemblablement le plus désastreux que les provinces de l'Atlantique aient jamais eu à subir.

Depuis quatre ans, mais surtout depuis cinq mois, le Parti conservateur qui exerce le pouvoir, s'est appliqué à détruire le tissu de confiance et de compassion qu'avaient tissé les gouvernements qui se sont succédés à la tête de notre pays, les efforts qu'ils ont déployés pour utiliser de façon prudente et réfléchie les vastes richesses de ce pays pour vaincre les obstacles géographiques, pour avantager en quelque sorte les Canadiens qui vivent dans les provinces de l'Atlantique, dans le nord et l'est de l'Ontario, voire dans l'ouest du Canada, à des distances considérables des provinces du centre, de façon qu'ils puissent